



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Reflexions, Sentences, Ou Maximes Royales & Politiques

Nieremberg, Juan Eusebio

Amsterdam, 1671

XXXVI.

urn:nbn:de:hbz:466:1-11356

ver; enfin, que le bien & le mal, quelque grand qu'il puisse estre, ne luy paroisse jamais que fort petit, & tres-leger.

XXXVI.

Il est d'une extrême consequence aux Souverains de sçavoir mettre de la difference entre donner des charges, & donner des recompenses. On doit recompenser ceux qui ont rendu service au Prince, ou qui ont obligé l'Estat. La charge ou l'employ presuppose la capacité; de sorte qu'il ne faut point recompenser les services par des charges, quand les gens n'ont pas assez d'habileté pour les exercer. J'ajouâteray même, que quand

56 *Reflexions, ou Maximes*
deux personnes font leur cour
& follicitent un employ, s'il
se trouve que l'un ait beau-
coup de services, mais fort
peu de lumiere, de capacité &
d'experience; & l'autre peu
de services, & toute la capaci-
té necessaire, l'on doit prefe-
rer sans difficulté celuy qui est
plus capable à celuy qui a ren-
du de plus grands services.
Les plus fideles Conseillers du
Prince ne sont pas ceux qui
ont une complaisance aveugle
pour toutes ses volontez, mais
il doit se fier uniquement à
ceux qui luy parlent sincere-
ment, & qui n'entrent pas
toujours dans ses sentimens.

XXXVII.